



Réalizations Audiovisuelles en Isère
www.lumivore.fr

Tel : 06 79 18 83 60
Contact@lumivore.fr

Sur Meyrié
Services vidéo pour particuliers et professionnels
adaptés aux nouveaux moyens de communication
et à prix abordables.
Mariage / Clip / Film D'entreprise / Contenu Web.
Devis gratuit



Commune de rattachement: Villefontaine

Thierry PLANCHAT
510 Les grands Tournants-Meyrié
Voiture: 06 07 59 30 38
Bureau: 04 74 95 57 77
Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [*]
- Chimio, dialyse, rayons...[*]
- Rendez-vous médicaux. [*]
- Hôpitaux et cliniques. [*]
- Rééducation. [*]
- Tout transport.
- Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !

services à la personne



06 86 22 30 77

dvtouservices@gmail.com

- Entretien des extérieurs : tonte, taille, débroussaillage...
- Travaux de petit bricolage intérieur extérieur....
- Nettoyage vitres, cours, terrasses, balcons, piscines....
- Transport, évacuation en déchetterie...
- Nettoyage, entretien pierre tombale...
- Vigilance, entretien du domicile lors de votre absence...
- Toutes autres demandes étudiées...

Didier VIOLLET
Impasse des Ayes
38300 MEYRIE



Site internet www.meyrie-village.com



Téléphone : 04 74 93 05 75

Fax : 04 74 43 28 48

Mail : mairie@meyrie.fr

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi				Mardi					Mardi	
Vendredi						Mercredi			Mercredi	
Samedi						Samedi				

MONSIEUR LE MAIRE
VOUS RECEVRA
SUR RENDEZ-VOUS

INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le Mardi matin.
- **Gaz Urgence**: 08 00 47 33 33
- **Eaux Régie des eaux CAPI**: Bureau 04 74 92 99 25 - Astreinte 06 34 51 25 02
- **Déchèteries** ouverture :
 - Bourgoin Jallieu: Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h45
 - Nivolas Vermelle: Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : Au plus tard le 7 de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.



Lutte contre le bruit : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



PROCHAINEMENT

- 02 et 03 septembre BRUIT DU MARTEAU SCAFF
- 01 octobre VENTE A EMPORTER FOOT
- 08 octobre CROSS SOU DES ECOLES



INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes administrés (ées), dès vos 16 ans, venez en mairie pour vous faire recenser.
Vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

**SAMEDI 16 JUILLET 2017
ET
LUNDI 14 AOUT 2017**

RESTEZ INFORMÉ

Nous vous rappelons que notre page Facebook est alimentée régulièrement afin de vous transmettre diverses informations. Nous vous invitons donc à nous suivre sur "Mairie de Meyrié".

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
30 mars 2017**

La première partie du conseil municipal (réuni obligatoirement ce même jour dans toutes les communes du Département par M. Le Préfet) a été consacrée à l'élection des représentants de MEYRIE qui iront voter pour les sénatoriales, à Grenoble, le 24 septembre 2017. Sont élus :

Titulaires : BOTTU Hélène - REY Eugène - COISNE Delphine

Suppléants : MASSOT Paul - DUPIN Nathalie
CHMILEWSKY Alain

Tirage au sort des jurés d'assise 2018 d'après la liste électorale

Vu la circulaire de M. le Préfet du 7 juin 2017, le tirage au sort de trois noms a été fait en début de séance, d'après la liste électorale.

Délibération relative au droit de préemption, suite au vote du PLU

Monsieur le Maire propose de reconduire le Droit de Préemption Urbain sur les zones U et AU, dans le PLU approuvé le 5 mai 2017.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité, décide de reconduire le Droit de Préemption Urbain – DPU - au profit de la commune sur les parcelles classées en zones urbaines (U) et en zones à urbaniser AU dans le PLU approuvé le 5 mai 2017,

Délibération pour prise de participation à NID'Énergie

Contexte : élaboration d'une stratégie transition énergétique fédératrice en Nord Isère

La CAPI et la Communauté de Communes des Vallons de la Tour se sont unies pour construire le Nord-Isère Durable de demain. Dans le cadre des politiques contractuelles qui soutiennent ces démarches, un des objectifs vis-à-vis des partenaires financeurs ADEME et Région Auvergne-Rhône-Alpes était de construire une stratégie de

transition énergétique.

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère et la Communauté de Communes des Vallons de la Tour ont organisé, dans le cadre de la démarche Nord-Isère Durable, un événement grand public pour sensibiliser quelque 600 habitants aux thématiques de la transition énergétique

Depuis, des temps d'échanges ont été organisés dans le cadre de la démarche Nord-Isère Durable pour accompagner l'émergence de projets collectifs. Parmi d'autres initiatives locales, des citoyens motivés ont créé le collectif NID'énergies dans le but de porter des projets de développement durable local. Il s'agit d'une société par actions simplifiée, qui collecte des investissements locaux. Ces derniers permettent de valoriser des toitures, bâtiments publics et privés.

NID'énergies, peut recueillir les participations financières des collectivités à hauteur de 500 euros minimum.

Les collectivités peuvent mettre à disposition des toitures pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques.

Monsieur le Maire, conscient d'appartenir à un territoire mobilisé, propose :

- de participer financièrement à l'action citoyenne d'économie d'énergie et de production d'énergies renouvelables en Nord Isère par une prise de participation à la SAS NID'énergie à hauteur de 500€.

- après visite par un technicien, de mettre à disposition le toit de l'école primaire ainsi que celui des logements du square Bossico.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte cette proposition.

Délibération pour rapport annuel de l'exercice 2016 de l'élu mandataire de Meyrié à la Sté d'Aménagement du Rhône aux Alpes – SARA

La Commune de Meyrié est actionnaire de la SARA depuis le 1er avril 2011. Mme Laurence RAVET, représente la commune de Meyrié au sein de l'assemblée spéciale des collectivités de la SPLA SARA et au sein de l'assemblée générale des actionnaires. Elle présente à l'assemblée le rapport annuel de l'exercice 2016

L'assemblée prend acte, à l'unanimité de la présentation du rapport par Mme Laurence RAVET.

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Inscriptions chaque jour du **28/08 au 01/09 de 18h à 19h15.**

Le stage de rentrée se déroulera les mêmes jours de 19h30 à 20h30.

Les prix et horaires se trouvent sur le site, ainsi que les documents d'inscription.

gvmeyrie.free.fr

En cas d'ordinateur en panne:

Blandine Destombes Tél : 04.74.28.31.31

Valérie Maire: Tél : 04.74.43.35.32

Gisèle Guglielmi Tél : 04.74.93.60.47

**INFORMATIONS
DIVERSES****EFS**

Pendant la période estivale, n'oubliez pas!
Donnez votre sang!
Prochaine collecte à NIVOLAS-VERMELLE

MARDI 18 JUILLET 2017

DE 16H45 à 19H15

Site des fêtes

**PETITES ANNONCES**

- Vends une vingtaine de livres de poche : belles histoires pour passer un bon moment sans se prendre la tête ! 1 € pièce Tel. **09/86/25/09/68**

- Particulier vend sac de voyage à roulettes NEWFEEL - compartimenté- contenance 90l - très bon état (utilisé une seule fois) - Prix 20€ tél. **06.60.10.94.85**

- Vends Lit enfant en hauteur (205cms)Cadre: 185cmsX 105cms Couleur chêne clair; excellent état. Matelas une place (quasi neuf)Tablette amovible pour poser lampe de chevet ou autre - 3 étagères d'angle intégrées (derrière escalier)

Bureau assorti couleur chêne: 120cms X 60cms X 76cms de hauteur. Prix: 280 €

Téléphone : **0682595356**

- A louer :
Deux locaux commerciaux centre village MEYRIE .
Pour tout renseignement, contacter la mairie au **04 74 93 05 75** ou par mail : mairie@meyrie.fr

- Institutrice en remplacement, maman d'une petite fille de 20 mois, propose de garder vos enfants chez moi sur le mois de juillet à partir du 20 juin jusqu'au 24 juillet. J'ai la possibilité de dépanner les familles qui ont besoin de quelqu'un de fiable pour garder leur enfant. Tel **06.16.87.11.41**. Julie

- Dame avec grande expérience garde enfants à son domicile, scolarisé ou non. En semaine, les mercredis, vacances ou à l'heure même en soirée.
Tel. **06.67.44.43.79**

- Vends : Chemises F et chemisiers T 44/46. Peu portés Marque CASUAL / Chemises H. Marque WANGLER. T. XL. Peu portées également. 3 €/10€/4 / Manteau d'été F, design, T 44/46 : 10 €
Leggings noir, T. L : 3 € Tel. **09/86/25/09/68**

- Recherche heures de repassage à mon domicile, n'hésitez pas à me contacter. Tél. **06.67.44.43.79**

Questions diverses

Éclairage public

M. le Maire informe l'assemblée que, suite à la réunion publique sur ce thème, l'action va être mise en œuvre prochainement. Les services de la CAPI ont prévu une période d'essai. L'horaire retenu est minuit à 5Heures du matin, sans redémarrage de l'éclairage public l'été.

Point sur les différents échanges au sujet de l'école (enseignants, personnels, parents d'élèves)

Suite à la réunion ayant eu lieu cette semaine avec le corps enseignant, les parents d'élèves et la municipalité, relative au retour possible à la semaine de 4 jours d'école, M. le Maire annonce la parution du décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations pour l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

En raison des délais très courts entre la publication du décret et la rentrée de septembre, les parents sont organisés sur la base des horaires des années précédentes. Les parents d'élèves élus ont consulté informellement des parents et considèrent qu'il est préférable de ne rien changer pour cette rentrée et prendre le temps de la concertation dans les mois qui suivront pour organiser la rentrée de septembre 2018.

En conséquence la municipalité s'aligne sur cette position, les horaires sont donc inchangés et les TAP maintenus pour 2017/2018.

Cf compte-rendu de la réunion parents élus/enseignants/ Conseil Municipal en page suivante.

Point sur la médiathèque et la commission culture du Val d'Agny

Mme Delphine COISNE informe l'assemblée que la médiathèque de Meyrié est très dynamique. Un quart de la population de Meyrié est inscrite. Ceci serait dû à la richesse des animations proposées.

Elle précise qu'il a été mis en place un rapprochement culturel entre les bibliothèques du Val d'Agny et la médiathèque de Meyrié, de compétence CAPI, permettant aux habitants de Meyrié et du Val d'Agny de se rendre dans ces lieux sans nouvel abonnement. Une exposition « arbre à vœux » aura lieu en janvier.

Point avancement et financier travaux Épicerie

La 1ère tranche de travaux est presque finie. Les délais prévus sont largement respectés.

Théâtre du Vellein

Mme Delphine COISNE annonce la reconduction de l'action d'achat de places de spectacles au Théâtre du Vellein qui sont rétrocédées au public de Meyrié à moitié prix. Pour la saison 2017/2018, le choix des spectacles est tous publics.

Zéro Phyto

Lors de la réunion publique de juin, une information a été donnée sur l'interdiction d'utiliser des désherbants depuis le 1er janvier 2017. La commune ne peut donc plus utiliser ces produits pour le désherbage des espaces publics. Un plan de désherbage et en cours d'élaboration par un cabinet spécialisé pour proposer des solutions techniques de remplacement. Nous remercions chaque Meyriot d'entretenir les trottoirs qui longent leur propriété. Évidemment sans désherbant .

COMPTE RENDU REUNION DU 29 JUIN 2017 ELUS, ENSEIGNANTS ET PARENTS D ELEVES ELUS

concernant la prochaine rentrée scolaire de septembre 2017.

Les enseignants présents au nombre de 3, les parents d'élèves élus 5, les élus municipaux 6

1- rythme scolaire : le décret du 29 juin 2017, et le mail de l'Education Nationale du 30 juin 2017, autorisent le retour à 4 jours d'école par semaine, sous réserve d'une "proposition conjointe d'une commune et du conseil d'école". Au cours de la réunion , il a été constaté qu'il n'y avait pas consensus pour un retour à quatre jours d'école sur une semaine entre l'ensemble des partenaires. En effet seuls les enseignants souhaitent ce retour dès la prochaine rentrée. Les parents préfèrent prendre le temps de la réflexion et demandent la mise en place d'une concertation dans les prochains mois afin de préparer la rentrée de septembre 2018.

La mairie s'aligne sur la position des parents, et s'engage à mettre en place la concertation demandée.

Il n'y aura donc pas de changement demandé par la commune de MEYRIE à l'Education Nationale pour la prochaine rentrée.

2- ATSEM - suppression d'un poste à la rentrée de septembre 2017:

En raison de la baisse significative des élèves de classe maternelle (inscrits à ce jour 28), le conseil municipal décide de ne conserver qu'un seul poste d'ATSEM à temps plein dans notre école. Quelques parents d'élèves ont réagi à cette suppression en proposant une pétition aux parents (signée par 27 familles sur 85 environ), afin de retirer cette décision et d'obtenir un entretien avec le maire.

Le maire a donc réuni les parents d'élèves élus, les enseignants, ainsi que les conseillers municipaux. Il a rappelé qu'à Meyrié, la pétition n'est pas un procédé correspondant à notre façon de "vivre ensemble":

- le Maire et les Adjointes reçoivent habituellement les gens qui demandent un rendez-vous.
- on a l'habitude de se parler, de s'expliquer, directement.

L'employée municipale concernée directement par cette suppression du poste d'ATSEM, a été informée que son contrat, serait poursuivi jusqu'à son terme en avril 2018, sur la base du même nombre d'heures, sur un emploi qui sera adapté à la rentrée scolaire en fonction des besoins généraux de la commune.

Cette suppression s'explique par la baisse significative du nombre d'enfants inscrits en maternelle (28), alors qu'en en 2010 (année de mise en place du 2ème poste), nous en avions jusqu'à 54. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître qu'avec 2 ATSEM les conditions de travail sont meilleures. Toutefois les réalités financières montrent que ce ne serait vraiment pas raisonnable.

En effet nous rappelons que les baisses successives de dotations de l'État au cours de ces trois dernières années, et qui vont se prolonger, sont très importantes. De plus, les annonces faites pour les prochaines années aggraveront encore cette situation.

En conséquence notre position est inchangée,

nous ne financerons qu'un seul poste d'ATSEM à la rentrée de septembre 2017.

ECOLE - TAP

Les dossiers d'inscription aux TAP pour la période du 11 septembre au 22 décembre ont été remis aux élèves le 6 juillet. En cas d'absence de votre enfant, le dossier est à retirer en mairie et à **rendre avant le 29 août lors de la permanence cantine-garderie ou par retour en mairie.** Nous vous souhaitons un bel été et d'excellentes vacances.

Les élues en charge des affaires scolaires.



INFORMATIONS
Médiathèque 0437031221

La médiathèque sera fermée cet été du 23 juillet au 15 août.

Bonnes vacances!



**INFORMATIONS
ASSOCIATIONS**



FOOT BALL CLUB

Afin de préparer la nouvelle saison, nous recherchons des joueurs ou joueuses nés de 2006 à 2012 (Catégorie U6 à U11). Les inscriptions sont ouvertes.

Nous recherchons également des personnes intéressées pour encadrer ces jeunes pousses. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au **04.74.93.59.06** ou au **06.46.57.08.58.**

Les renseignements sont également disponibles sur notre nouvelle page Facebook "Football Club Meyrié" !



Tous les membres du Football Club de Meyrié vous souhaitent de très bonnes vacances !!!